
La démarche agenda 21

Définition

Les actions engagées avant l'Agenda 21
de Buxerolles

Définition de l'Agenda 21

- Agenda 21 : programme d'actions pour le 21ème siècle

 - Objectifs :
 - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - Production de biens et de services durables
 - Protection de l'environnement
 - Démocratisation des modes de décision
-

Les actions déjà engagées à Buxerolles

- Depuis 2001...



**Le partenariat entre services municipaux et communauté
éducative pour aider l'enfant à se construire**

**Le lot fruits et
légumes
biologiques**

**La parole aux
habitants**

**Un audit
énergétique**

**Le guide des bonnes
pratiques réalisé
par les services**

**Les démarches de
concertation avec
les habitants**

**Les zones
30**

**Une zone partagée :
la rue du planty**

**L'épicerie
sociale**

Le paillage

Un jardin partagé

La démarche HQE

Le cheminement piéton

**La place des
personnes en
situation de
handicap**

**Le pédibus
vélobus**

-
- La charte de développement durable
(mai 2005)
-



Les phases de la démarche

Phase 1
**Etat des lieux et
préparation de la démarche**

Juin 2007 - Avril 2008

Phase 2
**Diagnostic partagé,
enjeux et objectifs**

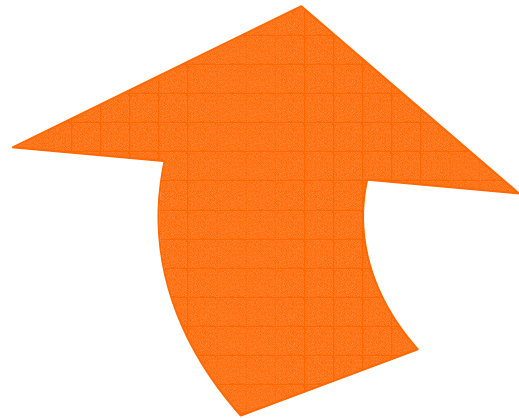
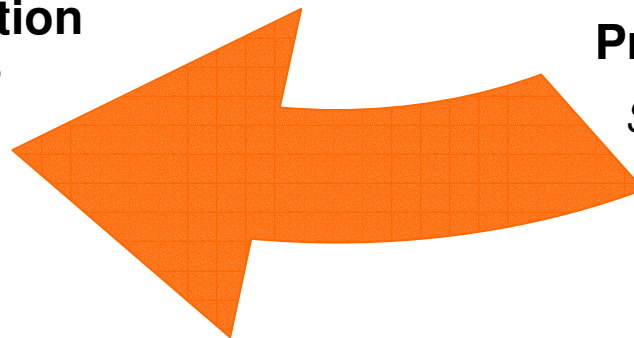
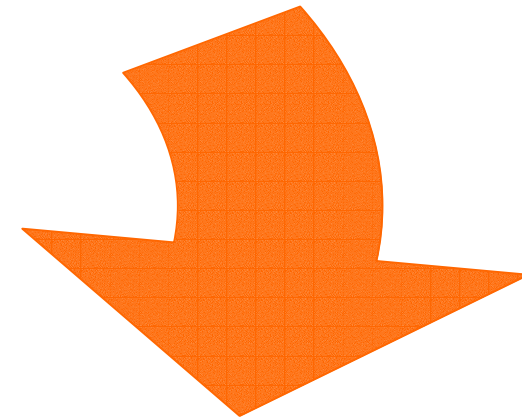
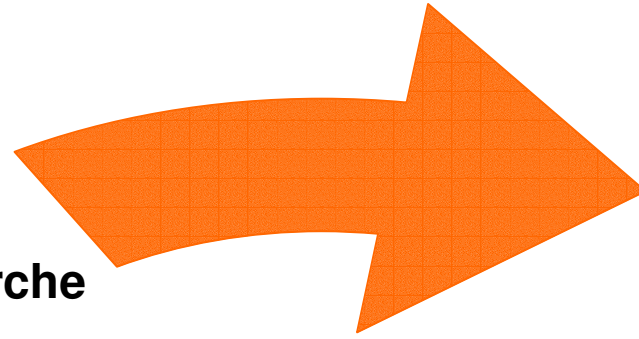
Avril - Juillet 2008

Phase 4
Mise en œuvre et évaluation

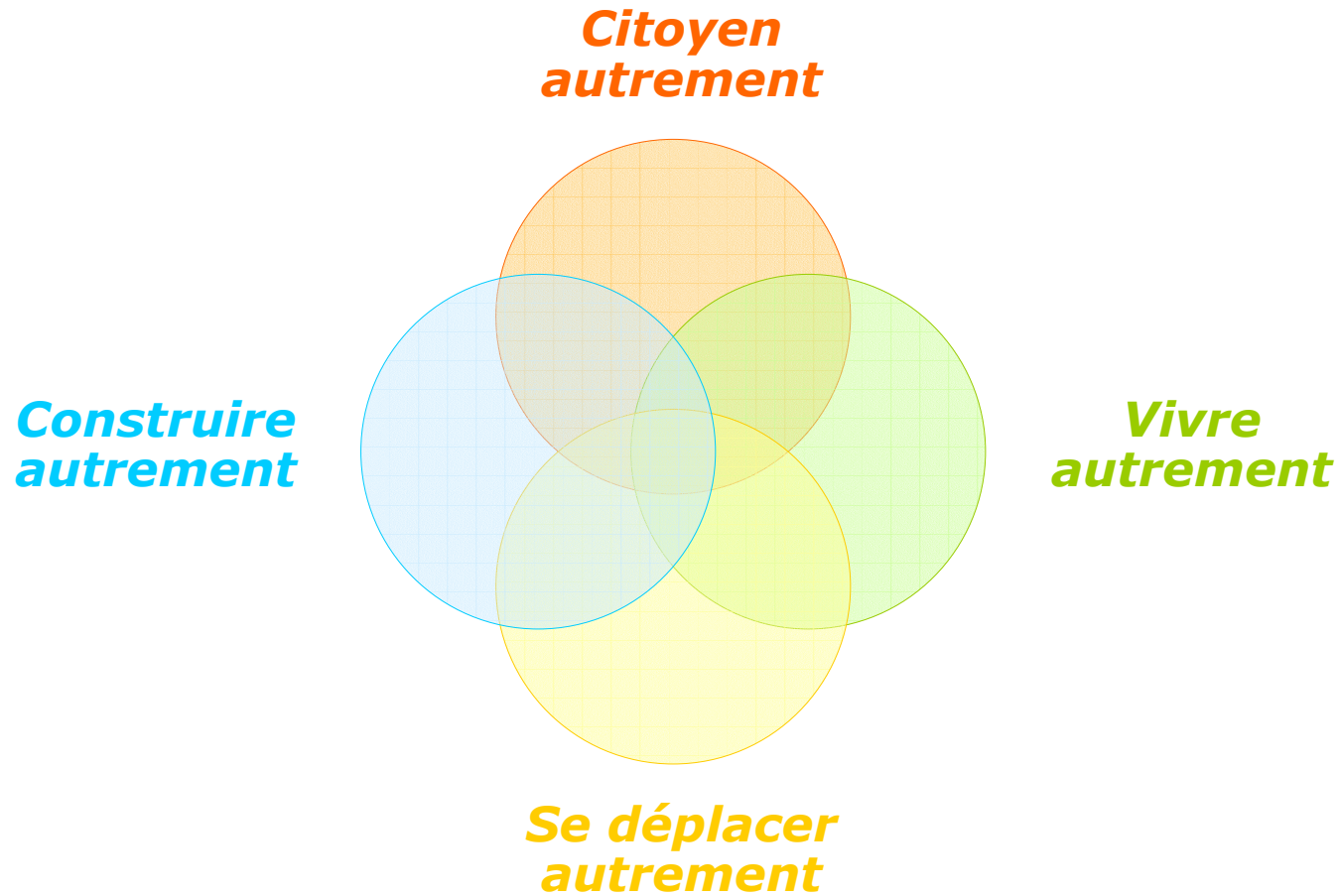
A partir de janvier 2009

Phase 3
Premier plan d'action partagé

Septembre - Décembre 2008



Phase 1 : Etat des lieux et préparation de la démarche (juin 2007-avril 2008)



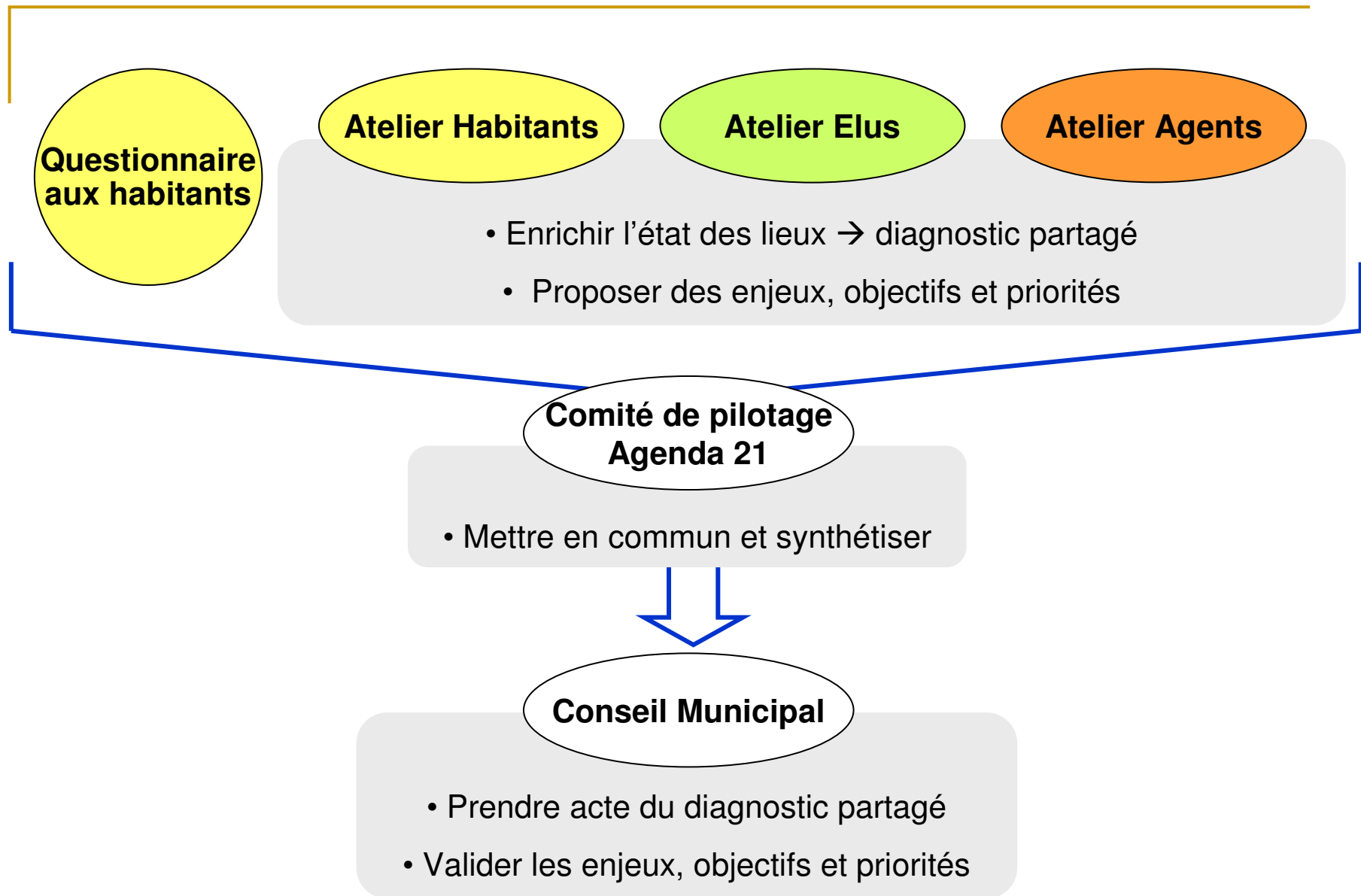
Phase 2 : Diagnostic partagé, enjeux et objectifs (avril 2008-juillet 2008)

- Buts :
- Obtenir un diagnostic partagé
- Définir des enjeux et des objectifs

Exemple : lutter contre le changement climatique

Exemple : diminuer les déplacements en voiture

- Méthode : Plusieurs instances de participation...
-





**Questionnaire
aux habitants**

Mieux connaître les pratiques et les attentes
des habitants en matière de développement durable

Qui peut y participer ? ▫ Tout habitant de Buxerolles

Comment ? ▫ Un questionnaire individuel et anonyme
▫ Possibilité de répondre en ligne ou sur papier

Quand ? ▫ Pour répondre : jusqu'au 24 mai
▫ Pour connaître les résultats : juillet et septembre

Atelier Habitants

- Enrichir l'état des lieux → diagnostic partagé
- Proposer des enjeux, objectifs et priorités

Qui peut y participer ?

- Tout habitant volontaire
- Pas besoin d'être un spécialiste

Quand ?

- De fin mai à début juillet
- 3 à 4 réunions, de 2 heures chacune, en soirée

Comment ?

- Au moyen d'outils d'animation
- Accompagnement : Fédération Centres Sociaux de la Vienne
- Animation : des habitants-animateurs

Où ?

- la 1^{ère} réunion se déroulera Salle Maurice Ravel

Atelier Habitants

Calendrier

Mercredi 28 mai, 18h30-20h30

- Enrichir l'état des lieux
- Constitution du groupe : « habitants-animateurs »

Lundi 2 juin, 18h30-20h30

- Formation des « habitants-animateurs »

Jeudi 5 Juin, 18h30-20h30 + éventuellement Mercredi 25 juin

- Proposer des enjeux et des objectifs

Mercredi 2 juillet, 18h30-20h30

- Restitution des travaux

Début juillet

- Présentation des travaux devant le comité de pilotage

Phase 3 : Elaboration du 1^{er} plan d'actions (septembre-décembre 2008)

□ Buts :

- Construire un 1^{er} plan d'actions
- Elaborer des indicateurs d'évaluation

□ Modalités :

- Restitution publique de la phase 2 (septembre)
- Nouvelles réunions Atelier habitants (nov-décembre)

Phase 4 : Mise en œuvre du 1er plan d'actions (à partir de janvier 2009)

- Buts :
 - Mise en œuvre du 1er plan d'actions
 - Evaluation régulière

Rendez-vous mercredi 28 mai

18h30-20h30

Salle Maurice Ravel – Hôtel de Ville

1^{er} Atelier habitants